



Le 28 septembre 2026

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

**M<sup>e</sup> Johanne Skelling**

Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**M<sup>e</sup> Pierre Chabot, D. Fisc.**  
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
16<sup>e</sup> étage  
1001, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [chabot.pierre.2@hydroquebec.com](mailto:chabot.pierre.2@hydroquebec.com)

**OBJET : DPCMÉER - Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1**  
**Dossier Régie : R-4233-2023 (Demande réamendée 2025)**  
**Notre référence : LTG 07372 PC**

---

Chère consœur,

Nous avons bien reçu votre courriel du 25 septembre 2026 relativement au dossier mentionné en titre et nous vous en remercions.

Le Coordonnateur a effectué les modifications demandées et dépose une version révisée du Registre, dans ses versions française et anglaise, comme pièces HQCF-2, documents 6 et 7, ainsi qu'en suivi des modifications et sous pli confidentiel comme pièces HQCF-2, documents 6.1 et 7.1, et également une version caviardée comme pièce HQCF-2, documents 6.1.1 et 7.1.1.

Le Coordonnateur dépose également une liste de pièces révisées.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

*(s) Pierre Chabot*

---

**PIERRE CHABOT**  
PC/im

p.j.